

RCS : PAU
Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

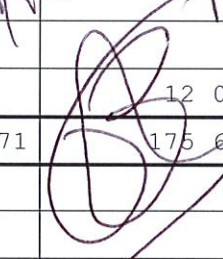
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00904
Numéro SIREN : 833 767 098
Nom ou dénomination : 2BAY

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2021 sous le numéro de dépôt 2337

Désignation de l'entreprise : SASU 2BAY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 6 AVENUE ALBERT 1ER		64320 BIZANOS	
Durée de l'exercice précédent* 9			
Numéro SIRET* 83376709800027			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, 30092020	
		N-1 30092019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

Certifié conforme



L'ACTIF IMMOBILISÉ * EST LA SOMME DES LIGNES AA À BI

L'ACTIF CIRCULANT EST LA SOMME DES LIGNES BL À CF

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2023

Désignation de l'entreprise : SASU 2BAY

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....)	DA	500		500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	135 589		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 706		135 639
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	140 844	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	289 068		93 249
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			90 605
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	111 821		39 454
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 288		67 646
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	3 793		2 348	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	450 970		293 302
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	591 814		429 441
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	388 508		256 276	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SASU 2BAY				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	816 972	FB		FC	816 972	1 427 656	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI		5 350
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	816 972	FK		FL	816 972	1 433 006	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 038	7 617	
	Autres produits (1) (11)					FQ	112	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	824 122	1 440 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	250 668	468 987	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(4 181)	(15 195)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		158	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	341 022	411 507	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 416	4 455	
	Salaires et traitements*					FY	154 108	215 418	
	Charges sociales (10)					FZ	21 621	42 971	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	47 960	61 190
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	6 329	66 070
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	823 943	1 255 562	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	- 180	185 062	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		899	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 943		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2 943	899	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	841	4 575	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	841	4 575	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 102	(3 677)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 281	181 385	

Désignation de l'entreprise : SASU 2BAY		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 809	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 759	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 568	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 278	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 036	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 314	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 254	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	830	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	835 634	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	830 928	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 706	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HIY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	6 809
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	IIP	
		- Crédit bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	4 278	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 943	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HIX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 038	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	6 211		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		5 314	8 568	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Produits sur exercices antérieurs			6 809	
charges sur exercices antérieurs		4 278		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 591 814.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 816 971.56 Euros et dégageant un bénéfice de 4 705.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 est venue impacter l'activité de l'entreprise.

Afin de répondre au mieux à cette crise dont a découlé une perte de chiffre d'affaires, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 206 000 € inscrit dans les échéances d'emprunt à moins d'un an
- Par ailleurs, l'entreprise a conclu avec sa banque un décalage de remboursement des échéances d'emprunts sur la période d'avril à septembre 2020
- L'entreprise a également bénéficié d'exonération de charges salariales et d'aide au paiement de celles-ci

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	103 902		1 208
Installations générales agencements aménagements divers	136 549		18 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 643		2 285
TOTAL	252 094		21 741
Autres participations	146 863		
Prêts, autres immobilisations financières	12 000		
TOTAL	158 863		
TOTAL GENERAL	410 957		21 741

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 315	102 795	102 795
Installations générales agencements aménagements divers			154 796	154 796
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 928	13 928
TOTAL		2 315	271 519	271 519
Autres participations		146 863	12 000	12 000
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL		146 863	12 000	12 000
TOTAL GENERAL		149 178	283 519	283 519

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 378	26 723	1 279	61 822
Installations générales agencements aménagements divers	22 487	18 465		40 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 325	2 772		5 097
TOTAL	61 190	47 960	1 279	107 871
TOTAL GENERAL	61 190	47 960	1 279	107 871

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 723				
Instal.générales agenc.aménag.divers	18 465				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 772				
TOTAL	47 960				
TOTAL GENERAL	47 960				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 000		12 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 878	9 878	
Impôts sur les bénéfices	44 770	44 770	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 001	26 001	
Divers état et autres collectivités publiques	752	752	
Groupe et associés	268 587	0	268 587
Débiteurs divers	4 723	3 265	1 458
Charges constatées d'avance	8 554	8 554	
TOTAL	375 265	93 220	282 045

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	206 018	206 018		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 050	20 588	62 462	
Fournisseurs et comptes rattachés	111 821	111 821		
Personnel et comptes rattachés	17 545	17 545		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 442	20 442		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 826	4 826		
Autres impôts taxes et assimilés	3 475	3 475		
Autres dettes	3 793	3 793		
TOTAL	450 970	388 508	62 462	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	206 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 179			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 3 ans
Mobiliers	Linéaire	3 à 7 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 908
Total	12 908

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 593
Dettes fiscales et sociales	12 414
Autres dettes	10
Total	74 035

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 554
Total	8 554

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 943
Dont entreprises liées		2 943

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 051
Total	83 051

Nantissement du fonds de commerce en garantie des deux prêts dont les montants d'origine sont de 50 000 € et 70 000 € et dont les soldes au 30/09/2020 s'élèvent respectivement à 32 095 € et 50 956 €.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Caution personnelle et solidaire de M. BOURHOVEN	83 051
Garantie par l'Etat à hauteur de 90% des sommes restant dûes	185 400
Total	268 451

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : CREDIT LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : BOURHOVEN FREDERIC
 Montant initial de la caution : 57 500
 Montant restant dû de la caution : 32 095

Caution donnée au profit du : CREDIT LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : BOURHOVEN FREDERIC
 Montant initial de la caution : 80 500
 Montant restant dû de la caution : 50 956

Caution donnée au profit du : CREDIT LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : L'ETAT
 Montant initial de la caution : 185 400
 Montant restant dû de la caution : 185 400

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession	1 759	77510000
Total	1 759	
Charges exceptionnelles		
- VNC des éléments d'actifs cédés	1 036	67500000
Total	1 036	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Charges/exercices antérieurs	4 278	67200000
Total	4 278	
Produits		
- Produits/exercices antérieurs	6 809	77200000
Total	6 809	

2BAY

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : 6 Avenue Albert 1^{er}, 64320 BIZANOS

833 767 098 RCS PAU

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MARS 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2020**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 4 706,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

4 706,00 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Certifié conforme
La Présidente**



Nathalie Barrère

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

2BAY

Société par actions simplifiée au capital de 500 €
Siège social : 6 avenue Albert 1^{er} 64320 BIZANOS
R.C.S : PAU 833 767 098

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2020

Bât. Alsace - 5, avenue du Général De Gaulle - 64000 PAU
Tél. 05 59 80 38 66 - Fax : 05 59 84 80 95
Mobile : 06 32 37 76 12
cabinet.nathalie.barrere@orange.fr
SIREN : 488 112 210 - APE 6920Z - TVA : FR04488112210



2BAY

Société par actions simplifiée au capital de 500 €

Siège social : 6 avenue Albert 1^{er} 64320 BIZANOS

R.C.S : PAU 833 767 098

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

À l'associée unique de la société 2BAY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2BAY relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 et aux mesures mises en place par la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pau, le 12 mars 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke extending downwards.

Nathalie BARRIÈRE

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 22	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	102 795	61 822	40 973	67 524	26 551	39.32
	Autres immobilisations corporelles	168 725	46 049	122 676	123 380	705	0.57
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations				146 863	146 863	100.00	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	12 000			
Total II	283 519	107 871	175 648	349 767	174 118	49.78	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	19 376		19 376	15 195	4 181	27.52
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 268		2 268		2 268	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	354 712		354 712	35 831	318 880	889.95
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	31 257		31 257	28 155	3 101	11.02	
Charges constatées d'avance (3)	8 554		8 554	493	8 061	NS	
Total III	416 166		416 166	79 674	336 492	422.33	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	699 685	107 871	591 814	429 441	162 373	37.81	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

270 045

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2020	12 30/09/2019	22 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500)	500	500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50		50	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	135 589		135 589	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 706	135 639	130 933	96.53
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	140 844	136 139	4 706	3.46	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	289 068	93 249	195 819	210.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		90 605	90 605	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 821	39 454	72 367	183.42
	Dettes fiscales et sociales	46 288	67 646	21 358	31.57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	3 793	2 348	1 445	61.53	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	450 970	293 302	157 668	53.76
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		591 814	429 441	162 373	37.81

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

388 508 293 302

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 22	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	816 972		816 972	1 427 656	610 685	42.78
Production vendue de biens						
Production vendue de services				5 350	5 350	100.00
Chiffre d'affaires NET	816 972		816 972	1 433 006	616 035	42.99
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 038	7 617	578	7.59
Autres produits			112	1	111	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			824 122	1 440 624	616 502	42.79
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			250 668	468 987	218 319	46.55
Variation de stock (marchandises)			4 181	15 195	11 014	72.48
Achats de matières premières et autres approvisionnements				158	158	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			341 022	411 507	70 485	17.13
Impôts, taxes et versements assimilés			6 416	4 455	1 961	44.01
Salaires et traitements			154 108	215 418	61 310	28.46
Charges sociales			21 621	42 971	21 351	49.69
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 960	61 190	13 230	21.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6 329	66 070	59 741	90.42
Total des Charges d'exploitation (II)			823 943	1 255 562	431 619	34.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			180	185 062	184 882	99.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

6 809
4 278

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	22	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)				899	899	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 943				2 943	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 943		899		2 045	227.53
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	841		4 575		3 734	81.61
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	841		4 575		3 734	81.61
2. Résultat financier (V-VI)	2 102		3 677		5 779	157.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 281		181 385		179 104	98.74
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 809				6 809	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 759				1 759	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 568				8 568	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 278		930		3 348	359.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 036				1 036	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 314		930		4 384	471.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 254		930		4 184	449.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	830		44 816		43 986	98.15
Total des produits (I+III+V+VII)	835 634		1 441 523		605 889	42.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	830 928		1 305 884		474 955	36.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 706		135 639		130 933	96.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

2 943

899

2 164

AUDIT PAU PAYS DE L'ADOUR

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 591 814.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 816 971.56 Euros et dégageant un bénéfice de 4 705.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 est venue impacter l'activité de l'entreprise.

Afin de répondre au mieux à cette crise dont a découlé une perte de chiffre d'affaires, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 206 000 € inscrit dans les échéances d'emprunt à moins d'un an
- Par ailleurs, l'entreprise a conclu avec sa banque un décalage de remboursement des échéances d'emprunts sur la période d'avril à septembre 2020
- L'entreprise a également bénéficié d'exonération de charges salariales et d'aide au paiement de celles-ci

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	103 902		1 208
Installations générales agencements aménagements divers	136 549		18 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 643		2 285
TOTAL	252 094		21 741
Autres participations	146 863		
Prêts, autres immobilisations financières	12 000		
TOTAL	158 863		
TOTAL GENERAL	410 957		21 741

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 315	102 795	102 795
Installations générales agencements aménagements divers			154 796	154 796
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 928	13 928
TOTAL		2 315	271 519	271 519
Autres participations		146 863		
Prêts, autres immobilisations financières			12 000	12 000
TOTAL		146 863	12 000	12 000
TOTAL GENERAL		149 178	283 519	283 519

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 378	26 723	1 279	61 822
Installations générales agencements aménagements divers	22 487	18 465		40 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 325	2 772		5 097
TOTAL	61 190	47 960	1 279	107 871
TOTAL GENERAL	61 190	47 960	1 279	107 871

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 723				
Instal.générales agenc.aménag.divers	18 465				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 772				
TOTAL	47 960				
TOTAL GENERAL	47 960				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 000		12 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 878	9 878	
Impôts sur les bénéfices	44 770	44 770	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 001	26 001	
Divers état et autres collectivités publiques	752	752	
Groupe et associés	268 587	0	268 587
Débiteurs divers	4 723	3 265	1 458
Charges constatées d'avance	8 554	8 554	
TOTAL	375 265	93 220	282 045

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	206 018	206 018		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 050	20 588	62 462	
Fournisseurs et comptes rattachés	111 821	111 821		
Personnel et comptes rattachés	17 545	17 545		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 442	20 442		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 826	4 826		
Autres impôts taxes et assimilés	3 475	3 475		
Autres dettes	3 793	3 793		
TOTAL	450 970	388 508	62 462	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	206 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 179			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 3 ans
Mobiliers	Linéaire	3 à 7 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 908
Total	12 908

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 593
Dettes fiscales et sociales	12 414
Autres dettes	10
Total	74 035

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 554
Total	8 554

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		2 943
Dont entreprises liées		2 943

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 051
Total	83 051

Nantissement du fonds de commerce en garantie des deux prêts dont les montants d'origine sont de 50 000 € et 70 000 € et dont les soldes au 30/09/2020 s'élèvent respectivement à 32 095 € et 50 956 €.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Caution personnelle et solidaire de M. BOURHOVEN	83 051
Garantie par l'Etat à hauteur de 90% des sommes restant dûes	185 400
Total	268 451

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : CREDIT LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : BOURHOVEN FREDERIC
 Montant initial de la caution : 57 500
 Montant restant dû de la caution : 32 095

Caution donnée au profit du : CREDIT LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : BOURHOVEN FREDERIC
 Montant initial de la caution : 80 500
 Montant restant dû de la caution : 50 956

Caution donnée au profit du : CREDIT LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : L'ETAT
 Montant initial de la caution : 185 400
 Montant restant dû de la caution : 185 400

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession	1 759	77510000
Total	1 759	
Charges exceptionnelles		
- VNC des éléments d'actifs cédés	1 036	67500000
Total	1 036	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Charges/exercices antérieurs	4 278	67200000
Total	4 278	
Produits		
- Produits/exercices antérieurs	6 809	77200000
Total	6 809	